



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 13 février 2014 — N° 107

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration concernant la Bourse d'accompagnement à la relève agricole décernée à M. Stéphane Balagué.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de Halte-Femmes de Montréal-Nord.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant la Médaille d'or remportée par M. Charles Hamelin.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de remercier les organismes dédiés aux femmes.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à la famille Shooner.

13 février 2014

M. Richer (Argenteuil) fait une déclaration concernant le Prix Action patrimoine remis à la Municipalité régionale de comté d'Argenteuil.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration concernant le Panthéon des sports de Rivière-du-Loup qui s'enrichit de quatre nouveaux noms.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant le 50^e anniversaire du Tournoi Pee-Wee de Jonquière.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le 60^e Carnaval de Québec.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de rendre hommage aux Patriotes.

À 9 h 58, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

Moment de recueillement

13 février 2014

Présentation de projets de loi

M. Dubé (Lévis) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 590 Loi modifiant la Loi constituant le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) afin d'assurer l'indépendance de sa gouvernance

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 590.

Dépôts de documents

Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport de PricewaterhouseCoopers concernant la réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2.

(Dépôt n° 1525-20140213)

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 25 concernant l'article 20 de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 19 novembre 2013 par M. Bonnardel (Granby).

(Dépôt n° 1526-20140213)

M. le président dépose les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale en date du 5 décembre 2013 :

Décision 1747 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le Plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 1527-20140213)

13 février 2014

Décision 1750 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel des cabinets de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1528-20140213)

Puis il dépose :

Une lettre, en date du 12 février 2014, que lui a adressée M. Philippe Couillard, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Stéphane Billette, député de Huntingdon, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement de Mme Christine St-Pierre, députée de l'Acadie, et de la nomination de Mme Lucie Charlebois, députée de Soulanges, à la fonction de membre suppléante du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement du député de Huntingdon.

(Dépôt n° 1529-20140213)

Mme Poirier, première vice-présidente, propose que cette modification à la composition du Bureau soit adoptée.

La motion est adoptée.

Enfin, M. le président communique et dépose :

Une lettre, en date du 13 février 2014, que lui a adressée M. Michel Samson, Vérificateur général du Québec par intérim, concernant le dépôt de son rapport portant sur la vérification de l'information financière et sa demande d'inviter les membres de la Commission de l'administration publique et les membres de la Commission des finances publiques à une rencontre d'information.

(Dépôt n° 1530-20140213)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Richard (Duplessis), à titre de présidente, dépose :

13 février 2014

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 12 février 2014, a procédé à l'élection à la vice-présidence.

(Dépôt n° 1531-20140213)

M. Ferland (Ungava), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 12 février 2014, a procédé à l'élection à la vice-présidence.

(Dépôt n° 1532-20140213)

M. Lessard (Lotbinière-Frontenac), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 12 février 2014, a procédé à l'élection à la présidence.

(Dépôt n° 1533-20140213)

Dépôts de pétitions

Mme Gaudreault (Hull) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 13 110 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la distribution des produits invendus aux banques alimentaires et organismes communautaires.

(Dépôt n° 1534-20140213)

Deux extraits de pétition concernant l'annulation du certificat d'autorisation d'agrandissement du site d'enfouissement à Drummondville sont déposés :

13 février 2014

- le premier, extrait d'une pétition signée par 320 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Khadir (Mercier);
(Dépôt n° 1535-20140213)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 186 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Khadir (Mercier).
(Dépôt n° 1536-20140213)

Mme David (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 194 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réforme des services d'interprétation pour les personnes sourdes ou malentendantes.

(Dépôt n° 1537-20140213)

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 534 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification du projet de loi n° 60 concernant l'interdiction du port de symboles religieux.

(Dépôt n° 1538-20140213)

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 903 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la nationalisation des services préhospitaliers d'urgence.

(Dépôt n° 1539-20140213)

13 février 2014

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy (Arthabaska) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 063 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification de la Loi sur le tabac afin de protéger les jeunes.
(Dépôt n° 1540-20140213)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 835 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification de la Loi sur le tabac.
(Dépôt n° 1541-20140213)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. McKay (Repentigny) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 795 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation des coupes forestières projetées sur le mont Kaaikop et ses alentours.
(Dépôt n° 1542-20140213)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lévesque (Vanier-Les Rivières), conjointement avec M. Bérubé, ministre délégué au Tourisme, M. Iracà (Papineau), M. Khadir (Mercier), M. Rathé (Blainville) et Mme Houda-Pepin (La Pinière), propose :

13 février 2014

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des Optimistes, qui se déroulait le 6 février 2014, et qu'elle reconnaisse l'engagement des membres de tous les clubs Optimistes du Québec dans le cadre de leurs projets visant à aider la jeunesse.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant le budget présenté le 11 février 2014 par le gouvernement du Canada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Paradis (Brome-Missisquoi), conjointement avec M. Dubé (Lévis), présente une motion demandant au gouvernement de présenter un projet de loi proposant de revoir la gouvernance du Fonds de solidarité de la FTQ et applicable à tous les Fonds d'épargnes des travailleurs; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, conjointement avec M. Marcoux (Vaudreuil), M. Le Bouyonnec (La Prairie) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le quarantième anniversaire de l'établissement de la représentation du Québec à Tokyo, célébrant ainsi quatre décennies de présence officielle du Québec au Japon;

QU'elle salue la profondeur et la diversité des relations établies au fil des années entre le Québec et le Japon dans tous les secteurs, soit l'économie, la culture, la recherche scientifique, l'environnement, l'éducation et les liens institutionnels et politiques;

13 février 2014

QU'elle affirme sa confiance en l'avenir prometteur des relations Québec-Japon.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement; puis afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste.

Mme Poirier, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux poursuivra ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard des conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.
- _____

13 février 2014

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 12 février 2014, sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions qui, les 17 avril, 19 et 24 septembre 2013, a procédé à l'étude du rapport Propositions de modifications à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying, à l'étude des rapports d'activités 2007-2008 à 2011-2012 et à l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Commissaire au lobbying du Québec. Le rapport contient deux recommandations.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 26, 27, 29 novembre et les 2, 3 et 4 décembre 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge. Le rapport contient 18 recommandations.

Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 50 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 45 minutes 46 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 16 minutes 49 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; 7 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

13 février 2014

À 13 heures, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

L'Assemblée poursuit le débat sur le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 20 et 21 août 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le mandat conféré par l'article 77 de la Loi sur le tabac concernant l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010. Le rapport contient 3 recommandations.

M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 50 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 45 minutes 46 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 16 minutes 49 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; 7 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat est ajourné au nom de M. Bolduc (Jean-Talon).

13 février 2014

À 18 heures, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 18 février 2014, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON